



(ÉCO) ÉCLAIRAGE



Carrefour
market

Lundi au samedi : 9h - 20h - Dimanche : 9h - 12h30
RN3 77470 TRILPORT - **01 64 34 30 30**

• Station essence
24h/24h, 7j/7j

• Navette le mardi
tous les 15 jours



Électricité générale et industrielle
Mise en conformité

Chauffage électrique
Installation - Dépannage

10, rue d'Armentières - 77470 TRILPORT

Tél. 01 64 33 08 75 - Fax : 01 64 33 37 03 - E-mail : michel.heneau@wanadoo.fr

Eléphant Bleu



**LAVAGE
AUTO
MOTO**

EN SELF-SERVICE
24h/24h - 7j/7j

100, Avenue FOCH - MEAUX
25, Avenue de la VICTOIRE - MEAUX



Karine Bouillé
Opticienne diplômée

11 rue du Maréchal Joffre - 77470 TRILPORT - 01 60 61 28 34



Masculin - Féminin - Junior
COIFFURE - MANUCURE - MAQUILLAGE

Mardi et mercredi 9h - 12h et 14h - 18h
Jeudi 9h - 12h et 14h - 19h
Vendredi 9h - 19h - Samedi 8h30 - 18h

52, rue de Montceaux - 77470 TRILPORT
Tél. : 01 64 33 08 90

SOMMAIRE

4 S'INFORMER, RÉFLÉCHIR, AVANCER

- Éclairer mieux, consommer moins

8 RETOUR SUR INVESTISSEMENTS

- Enfouissement des lignes téléphoniques
- Travaux à la salle des fêtes
- Réfection au Petit Prince
- Travaux à la villa Bia

9 HISTOIRE D'«E»

10 ILS L'ONT FAIT...

- News trilportaises

16 LA CULTURE EN PARTAGE

- Le musée de la Grande Guerre
- Une randonnée historique à Chauconin- Neufmontiers
- Un wagon à Saâcy-sur-Marne
- 11 novembre à Trilport

18 COMPRENDRE LA VILLE

- Haut-débit à Trilport?
- Infos + écologie

19 TRIBUNES POLITIQUES L'AGENDA DU MAIRE

21 POINT D'ÉTAPE

- Les rencontres « Seine-et-Marne »

22 SERVICES PRATIQUES

Le Ginkgo est une publication de la ville de Trilport.
Dépôt légal janvier 2012 – Tirage : 2 100 exemplaires
Directeur de la publication : Jean Michel Morer
Rédacteur en chef : Michel Éberhart

Comité de rédaction : Geneviève Leguay, Manuel Mèze
Françoise Vasselon, Roselyne Walger, Annick Pane.

Conception et réalisation : Concordance(s)/Michel Delon

Impression : Point 44 à Champigny (94)

Imprimé avec des encres végétales sur papiers issus de forêts gérées.





RÉSOLUMENT OPTIMISTES

Peu regretteront l'année qui vient de s'achever : crise financière, économique, sociale, de l'euro, perte probable d'un Triple A qui ne tient qu'à un fil : incontestablement l'actualité n'est pas bonne. Plus grave, il y a en corollaire de cette situation la réalité humaine et sociale. Les Trilportais que je rencontre ne me parlent jamais de la crise, mais évoquent leurs soucis quotidiens : emploi, pouvoir d'achat, logement... Trop de familles aujourd'hui dans la difficulté, n'ont plus d'espoir dans le lendemain, et lassés des promesses non tenues, s'éloignent du politique.

En tant qu'élus, nous nous devons de garantir de meilleures conditions de vie et de redonner de l'espoir en l'avenir. En 2011, le cap a été maintenu, de nouveaux projets mis en œuvre et les partenariats avec le Conseil général et la Région menés à leur terme. Nous sommes ainsi intervenus sur la voirie, l'accessibilité et les bâtiments... Le Relais d'assistantes maternelles a ouvert ses portes.

Je suis convaincu que nous sortirons de ce mauvais pas, à condition d'être solidaires, volontaires, créatifs et déterminés et de ne pas oublier qui nous sommes. Vos élus ne manquent ni d'idées ni d'énergie et les pistes de travail des prochains mois sont nombreuses, et pour certaines déjà en cours de réalisation :

- Les services municipaux vont évoluer pour être plus proches, innovants et efficaces. Une profonde réflexion est en cours, vos questionnaires y ont grandement contribué.
- Les réunions de concertation déjà initiées seront complétées de réunions de quartier, dès le mois de janvier.
- De nouveaux logements, notamment sociaux, vont être lancés, permettant à de nombreuses familles trilportaises et à des seniors de disposer d'un habitat adapté.
- Des commerces en centre-ville vont revenir, constituant un gage de confiance dans l'avenir et de vitalité pour notre commune.
- Les élus ont décidé de relancer l'effort de rénovation de l'éclairage public qui concernera progressivement toute la ville. Cet investissement complètera celui consacré aux aménagements destinés à améliorer l'accessibilité de Trilport.

D'autres projets sont également dans les cartons et dépendront de nos possibilités budgétaires. En 2012, nous contribuerons ensemble à faire de Trilport une ville plus douce et belle à vivre, sans exclusive ni exclusion.

«Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste, lui, voit une opportunité dans chaque difficulté». En 2012, soyons résolument optimistes, car nous aurons manifestement beaucoup d'opportunités à saisir.

Meilleurs vœux à tous !

Jean-Michel Morer, maire de Trilport



ÉCLAIRER MIEUX, CONSOMMER MOINS

Partant du principe qu'on peut allier esthétique, efficacité et sens de l'économie, la ville de Trilport a lancé depuis 2004 la rénovation de son éclairage urbain, en uniformisant certains quartiers et en tenant compte des spécificités de chaque site.

Depuis 2002, la ville mène une réflexion et des actions visant à optimiser son éclairage, en respectant des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Une première rénovation, débutée en 2004, portait sur les candélabres, les lampadaires et les lampes de certains quartiers. La seconde vague de travaux s'appuiera sur des technologies de pointe, afin de faire des économies tout en offrant un service de qualité, respectueux de l'éthique de développement durable qui est celle de la commune.

Le plan lumière

Éclairer une ville, ses espaces et ses routes, c'est tout d'abord construire un réseau qui tienne compte de l'ambiance urbaine, de ses particularités, de la qualité de chacun des sites, de leurs fonctionnalités et de leurs usages. Il faut pour cela dimensionner et ajuster à la réalité du contexte les solutions techniques mises en œuvre, en tenant compte des coûts, des priorités environnementales, techniques et urbaines. Ces éléments permettent de concevoir le « plan lumière » (ou Schéma directeur d'aménagement lumière) qui, à partir des priorités définies par les élus, détermine le plan d'équipement apportant les réponses appropriées.

Un diagnostic préliminaire est nécessaire à l'élaboration du plan lumière. Il porte sur l'ensemble de la commune et définit les besoins précis du terrain, afin de choisir les solutions techniques les plus adaptées et de mettre en place une organisation globale de l'éclairage public. L'augmentation du prix de l'énergie est un fait acquis (plus de 40 % d'augmentation les quatre dernières années) et elle devrait se poursuivre, entraînant une remontée sensible du prix de l'électricité (que les spécialistes prévoient entre 5 et 7 % par an). Rationnaliser l'éclairage public est donc un enjeu primordial pour une commune qui y consacre un tiers de ses dépenses liées à l'énergie (3 % du budget global de fonctionnement, hors amortissements et frais de personnel).

Trilport compte 660 points lumineux répartis sur toute la ville, le parc d'éclairage non rénové (60 %) est globalement hétérogène, vétuste, et malheureusement 100 % énergivore. S'inscrivant dans une démarche de projet (analyse des besoins, diagnostic des installations, cahier des charges, intégration de la maintenance), la ville a résolument opté pour une rénovation de l'ensemble des matériels composant l'éclairage public, et pour les technologies les plus innovantes (« objets communicants », courant porteur...) qui permettront de réaliser des



“ Jouer sur la discrétion lumineuse, mettre en valeur le grain de la pierre ”

économies importantes et d'optimiser la maintenance, tout en améliorant le service rendu aux usagers.

Une rénovation en deux temps

L'éclairage public dépend des spécificités et des contraintes de chaque site : nature de l'espace ou de la voie à éclairer, dimensions, paramètres liés à son environnement, sa fréquentation et la nature des flux (animation, ambiance, piétons, cyclistes, voitures...). Dans une rue, par exemple, différents critères interviennent : vitesses autorisées, catégories d'usagers, mixité d'usages, zones de conflit éventuelles (passages piétons, croisements...), circulation automobile. L'espacement, la hauteur, la configuration des candélabres comme l'intensité lumineuse, dépendent de ces paramètres mais aussi de la typologie des lampes et luminaires ou du mode d'exploitation choisi.

La première tranche de rénovation de l'éclairage public à Trilport (2003-2008), a généralisé l'usage de lampes à sodium haute-pression en remplacement des anciens dispositifs à vapeur de mercure. Cette première rénovation a aussi permis d'expérimenter l'éclairage par Led. Ces opérations ont été très souvent couplées à des travaux d'enfouissement et d'effacement des lignes aériennes. 27 candélabres ont ainsi été créés, 77 rénovés, pour un montant total d'investissement de 269 250 €.

La deuxième tranche de rénovation (2011-2015) ne se limitera plus au seul triptyque : candélabres, luminaires et lampes. Elle intégrera également l'implantation d'un système de régulation de puissance « intelligent » dans chaque armoire électrique des secteurs rénovés. La puissance électrique sera ainsi réduite dès le point de distribution de l'électricité et non du luminaire, afin de réaliser jusqu'à 40 % d'économie d'énergie et d'allonger la durée de vie

INFOS +

- **1 190** hectares de territoire communal
- **200** hectares urbains éclairés
aucun éclairage en zone naturelle
- **660** points d'éclairage
- **20** armoires
- **61 000 kW** de consommation annuelle soit **55 000 €** ce qui représente la consommation annuelle de **8 maisons individuelles** (8 000 kW/maison/an)



“ On doit voir les étoiles! ”



Lampes d'éclairage public : lampe iodure céramique (nouvelle génération), lampe tubulaire à vapeur de sodium (en place actuellement), lampe à vapeur de mercure (ancienne génération).

des lampes. Ce système est basé sur une liaison par courant porteur en ligne (CPL). Cette télégestion permettra de contrôler individuellement et à distance tous les lampadaires de la commune, de détecter le dysfonctionnement éventuel d'une lampe, tout en effectuant le suivi global de l'éclairage urbain.

Le retour d'expérience d'autres collectivités indique qu'une baisse d'intensité modérée de l'éclairage entre minuit et cinq heures du matin, lorsque la circulation automobile est minimale, est très peu perçue par les usagers de l'espace public. Le système de gestion implanté aura la capacité soit de déconnecter ou connecter chaque point lumineux, à un moment donné, soit de varier la puissance de son éclairage. Le choix des élus, pariant sur les innovations technologiques, permettra ainsi de réaliser des économies importantes mais aussi d'avoir toujours des rues éclairées, pour des raisons de sécurité évidentes.

Une première tranche de travaux, à hauteur de 80000 € vient d'être lancée. 66 candélabres seront rénovés avec leurs lampes et leurs ballasts.

Les villes, la nuit

Les voies de circulation ne sont pas les seules concernées par l'éclairage. La mise en valeur et en lumière des bâtiments publics doit être traitée en harmonie avec les ambiances définies par le plan lumière, et intégrée au système de gestion, afin de réduire la consommation électrique. Cela a été fait notamment pour l'église, mais doit être mis en place sur d'autres sites publics pour les façades présentant un intérêt particulier.

Pour ce qui est des parcs et espaces verts, les contraintes liées au respect de la biodiversité (zones à végétation spécifique, nichées d'oiseaux...) doivent être prises en compte, ce qui impose une attention toute particulière aux modes, à l'intensité et à la durée de l'éclairage artificiel (températures de couleur adaptées, zones limitées d'éclairage), ou encore à l'éclairage des cheminements. Il est aussi essentiel de vérifier la compatibilité entre la présence de quelques spots lumineux éclairant de beaux sujets végétaux de manière indirecte et le respect de l'écosystème.

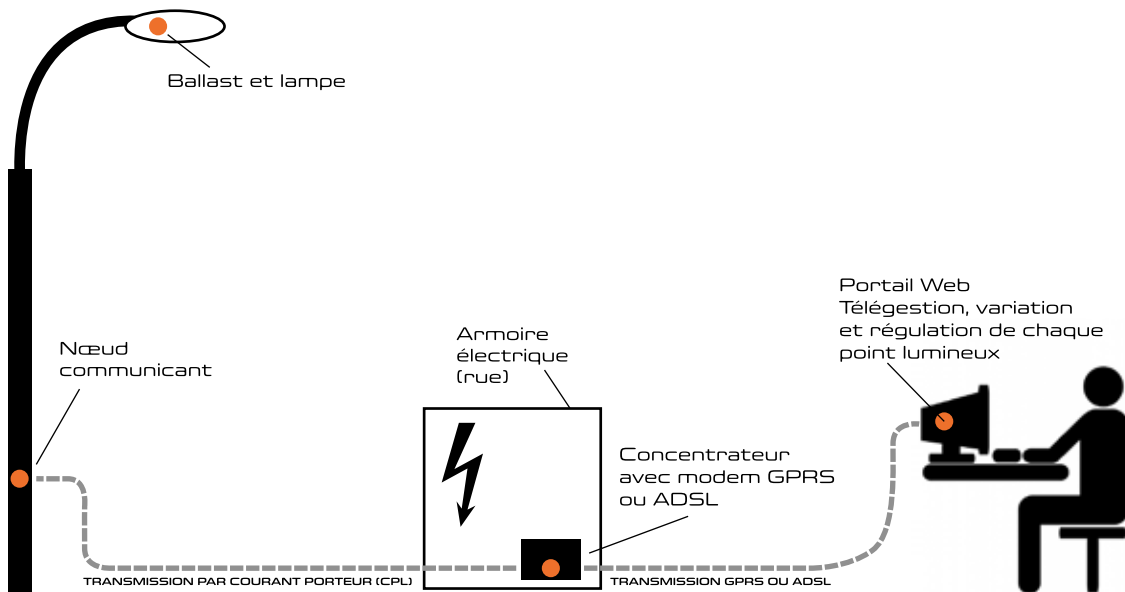


Schéma d'un système de télégestion « intelligent ».

INFOS +

LED ou pas LED ?

Aujourd'hui les lampes au sodium haute-pression ont les meilleures performances en termes de prix, de coûts d'entretien, de consommation et de rendement ; ce constat a été vérifié dans Trilport. L'autre technologie, expérimentée depuis 2008 dans la ville (qui était une des premières à le faire), est en plein essor : celle des diodes électroluminescentes (LED), actuellement en place dans une rue de la Charmoye, le cheminement du gymnase et l'école de la Charmoye. À l'usage, cette technologie montre cependant quelques limites.

Les LED sont particulièrement adaptées lorsque les lampes au sodium haute-pression sont surdimensionnées, ou dans quelques configurations spécifiques : cheminement piétonnier ou pistes cyclables, illuminations réclamant une belle couleur de lumière (éclairage de bâtiments, place), espaces devant être protégés d'une dispersion lumineuse ou impliquant des connexions/déconnexions fréquentes (accès à des bâtiments avec détecteurs de mouvement). Mais de manière générale, les LED sont plus onéreuses que les lampes au sodium haute-pression et plus fragiles (lors des orages notamment...).

Si la pollution lumineuse est peu néfaste pour la santé, elle n'est cependant pas sans conséquences. À la tombée de la nuit, les lumières de la ville (principalement l'éclairage urbain) prennent le relais du soleil et rayonnent également dans des zones où tout éclairage est superflu, voire inutile, présentant plusieurs inconvénients : surconsommation d'énergie, nuisance envers la faune, halo lumineux empêchant l'observation des phénomènes nocturnes.

La nuit, les oiseaux migrateurs et les insectes, ainsi que d'autres animaux, s'orientent d'après les sources de lumière naturelles que sont la lune et les étoiles. Les sources artificielles les déroutent, perturbent leur orientation, leur comportement nutritionnel et reproductif. Le « suréclairage », première cause de la disparition d'insectes, atteint la chaîne alimentaire naturelle, car ces derniers constituent l'alimentation de base d'un grand nombre d'animaux.

De plus, dès 1992, l'Unesco consacrait, dans sa déclaration des droits pour les générations futures, un volet spéci-

fique au droit et à la conservation du ciel et de sa pureté : « Les générations futures ont droit à une Terre et à un ciel non pollués ». Or, en moins de cinquante ans, une grande partie de la population française s'est privée de la beauté de la voie lactée qui n'est plus visible, tout comme 90 % des étoiles... Sans compter que plus de 35 % de l'énergie lumineuse émise sur la terre éclaire les nuages et illumine le ciel en altitude, constituant un halo diffus qui dénature la voûte céleste des villes, les baignant dans une nuit artificielle mauve pâle qui empêche toute observation astronomique.

Conscient de l'importance et de la gravité de ces questions, Trilport s'est inspiré du cahier des charges proposé par l'association nationale pour la Protection du ciel et de l'environnement nocturnes (Anpcen) aux collectivités territoriales qui souhaitent diminuer leur pollution lumineuse et faire des économies. Le plan de rénovation de l'éclairage public engagé dans la commune devrait permettre de (re)voir les étoiles.



À SUIVRE...

Qu'en est-il des «dossiers en cours»? Petit rappel des actions engagées. Celles qui avancent, celles qui aboutissent. Manière de ne pas perdre le fil...

Enfouissement des lignes téléphoniques

- Comme vous avez pu vous en apercevoir durant l'été, d'importants travaux de réfection de la voirie ont été réalisés rue du Général-De-Gaulle et dans une partie de l'avenue Joffre. Ils ont permis notamment l'enfouissement des lignes téléphoniques France Télécom qui a pris en charge la reconnexion des lignes enfouies au réseau souterrain, ainsi que la suppression des poteaux. L'enfouissement proprement dit est resté à la charge de la commune pour un montant d'environ 16 000 € TTC.

Travaux à la salle des fêtes

- Le flanc est de la salle des fêtes (côté place du 19 mars) vient d'être rénové suite à une détérioration du mur extérieur. Les travaux consistent à ériger une nouvelle cloison en parpaing. Cette modification augmentera légèrement la superficie de la salle. Par la même occasion, la fenêtre située derrière la scène a été condamnée. Le montant de ces travaux s'élève à 13 983 € HT. À cela se rajoutent les frais d'isolation du mur et de son habillage (bardage) pour 7 694 €. Ces travaux sont entièrement à la charge de la commune.

Réfection au Petit Prince

- Après quelques années de fonctionnement, le Centre de Loisirs «Le Petit Prince» a également nécessité des travaux de rénovation. Le sol existant de la courette qui donnait des signes de vieillissement a été complètement retiré. À la place, un revêtement en résine avec gravillons a été mis en place. Par ailleurs, afin de sécuriser le parc de la villa Bia côté ouest, les services techniques ont installé une toute nouvelle clôture en panneaux rigides sur une trentaine de mètres. Coût global de ces travaux : 6 200 € HT pour la réfection de la courette et 3 500 € HT pour la pose de la clôture.

Travaux à la villa Bia

- L'ouverture du RAM et prochainement celle du pôle social à la villa Bia ont été l'occasion d'engager des travaux de rénovation de ce bâtiment. Ainsi les menuiseries extérieures (fenêtres et porte d'entrée) ont été changées, l'électricité remise aux normes, les peintures rénovées, les sanitaires équipés et un nouvel accès extérieur sécurisé a été créé sur la rue de Germigny. À venir la réfection du mur d'entrée.



HISTOIRE D'«E»

En cette période d'illuminations festives, difficile d'imaginer Trilport plongé dans l'obscurité hivernale, et pourtant l'installation de l'électricité qui a permis l'apparition de l'éclairage public n'a guère plus de cent ans.

L'achat de douze réverbères à pétrole par le Conseil municipal est noté en 1894 ; il paraît d'ailleurs que les gamins subtilisaient l'échelle à l'allumeur... Après 1900, les édiles refusent différents procédés d'éclairage au gaz. Toutefois, ils déplacent un réverbère rue du Bac et en posent un nouveau en 1904 rue de la Gare, tout en limitant la période de fonctionnement aux mois de janvier et février. Ils accrochent dix lanternes de plus en 1910. Le tournant se situe en 1911 et 1913 quand le village, en avance sur son temps, découvre l'électricité : le maire, M. Nugue concède alors l'éclairage public à l'Omnium français d'électricité qui développe un réseau cohérent. Après quatre années de guerre sans lumière nocturne, le matériel est renouvelé par la municipalité et la Société d'électricité du nord-est parisien devient le nouveau concessionnaire en 1922. Aujourd'hui, la commune gère la totalité du parc et du réseau d'éclairage public.

ils l'ont fait...



Remise des prix Maisons fleuries

1 Le 19 novembre dernier, sous l'égide de Michel Vallier et de l'association des Amis de Saint-Fiacre, les Trilportais à la main verte se sont vus remettre prix et diplômes récompensant leurs efforts pour le fleurissement de leur jardin et balcon qui concourt à la qualité du cadre de vie de Trilport.

Noël à Trilport

2 Le 10 décembre, le Comité de Jumelage organisait son marché de Noël à la salle des fêtes. Nos amis d'Engen y tenaient un stand. Puis le Père Noël, invité par l'Action Jeunesse, a offert des chocolats aux enfants des écoles. Le 18 décembre, les Trilportais ont passé un bon moment autour d'un vin chaud offert par la commune et l'OMSLC.

La pétanque qui gagne...

3 Durant les mois d'été, le club de pétanque n'a pas pris de vacances, mais s'est distingué lors de tournois qui se sont déroulés à Trilport. Félicitations aux vainqueurs des deux concours Messieurs Berthet et Glevot. Un grand merci à Carrefour Market de Trilport, sponsor de ces événements.

Téléthon à Trilport, tous concernés !

4 Les Trilportais se sont mobilisés durant le week-end du Téléthon. Les activités ont démarré le vendredi soir avec du badminton pour tous. Le samedi, diverses animations se sont déroulées sur le complexe sportif (danses, arts martiaux...) et pour finir, un grand loto à la salle des fêtes. Ce week-end de solidarité a permis de collecter environ 3 600 €.

NEWS TRILPORTAISES

Nouveaux Trilportais accueillis

5 Le 26 novembre, Mme Leguay et le Maire ont proposé aux nouveaux Trilportais un parcours historique et une découverte des équipements publics de la ville. Ils ont pu ainsi échanger avec les responsables et rencontrer le maire qui leur a remis une brochure de bienvenue et offert le verre de l'amitié.

Concert à l'église

6 Les chanteurs et la harpiste du groupe Fasuperla, comme l'auditoire, ont apprécié les qualités acoustiques de l'édifice lors du concert donné sous l'impulsion du conservatoire de musique du Pays de Meaux, le 27 novembre. L'achat d'un orgue numérique par souscription permettra de diversifier encore l'offre musicale à Trilport.

Vision d'élèves architectes

7 Le samedi 5 novembre au matin, les Trilportais ont pu découvrir les projets d'aménagement urbain des élèves de l'école d'architecture de Marne-la-Vallée qui ont eu comme sujet d'étude Trilport. Surprenants, déroutants, innovants... ces travaux sont une expérience unique pour redécouvrir son territoire et l'imaginer autrement.

Voyage initiatique

8 Un conte pour les tout-petits, organisé par le Relais d'assistantes maternelles, a été présenté le lundi 6 janvier à la salle Saint-Exupéry devant 58 enfants âgés de 5 mois à 2 ans. Impressionnés dans les débuts et peu à peu rassurés par leur assistante maternelle, ils ont pu découvrir les émotions du spectacle vivant.



DEVOIRS DE MÉMOIRE...

Même si l'inauguration du musée de la Grande Guerre a été l'évènement médiatisé de cette fin d'année 2011, d'autres initiatives, dignes d'intérêt, montrent l'engagement de petites structures pour que vive la mémoire historique.

UN «MUSÉE DE FRANCE» DANS LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX

Le 11 novembre dernier, devant un public trié sur le volet par les services de l'État, le Président de la République, entouré de personnalités, a procédé à l'inauguration du musée de la Grande Guerre construit sur la route de Varreddes, dans un territoire qui fut le théâtre de la Bataille de la Marne en septembre 1914.

Les visites gratuites, proposées à tous pendant les trois jours qui ont suivi, ont été un vrai succès populaire. La bâtisse, résolument contemporaine, abrite désormais les innombrables richesses des collections de M. Verney achetées par la CAPM. La contribution des sponsors et les nombreux financements publics - Etat, Région, Département, CAPM - ont été nécessaires. Grâce à des conférences et à des expositions itinérantes, les habitants de la Communauté d'agglomération avaient été sensibilisés à ce projet ; ce sont eux qui, en grande partie, assure-

ront les dépenses de fonctionnement de l'établissement par leurs impôts locaux. Ils pourront profiter du programme d'animations culturelles mis en place par l'équipe du musée. Son directeur, Michel Rouger, soutenu par la commission Culture de la CAPM, insiste sur la nécessité vitale du devoir de mémoire en ces termes : « Être prêt... prêt à rappeler l'histoire de ces milliers de disparus, de blessés, d'âmes seules... Devenir passeur à son tour. Passeur d'objets, passeur d'histoires, passeur du temps. Faire le lien. Entre hier et aujourd'hui, entre aujourd'hui et demain. Passer le témoin. »

UNE RANDONNÉE HISTORIQUE À CHAUCONIN-NEUFMONTIERS

Un parcours pédestre historique en boucle de 7 kilomètres suit les étapes clés qui ont marqué l'engagement de la brigade marocaine du Général Ditte, le 5 septembre 1914, aux côtés des troupes françaises

Le 5 novembre 2011, en présence des élus et des habitants de cette commune, du Consul du Maroc et de membres de l'association des Marocains de Meaux, une reconstitution en uniformes d'époque a été l'occasion d'inaugurer un parcours pédestre historique en boucle de 7 kilomètres. Cette randonnée, jalonnée de pictogrammes, suit les étapes clés qui ont marqué l'engagement

de la brigade marocaine du Général Ditte, le 5 septembre 1914, aux côtés des troupes françaises; cet épisode meurtrier et décisif de la Bataille de la Marne a barré la route de Paris à l'ennemi allemand. Les efforts de la mairie de Chauconin et de son association «Histoire et Collection», soutenus par l'association du musée 14-18 de Villeroy, ont rendu possible cette réalisation.



UN WAGON À SAÂCY-SUR-MARNE



L'installation d'un wagon sur un terrain proche de la gare de Saâcy permet de rappeler les événements intervenus dans ce secteur le 16 août 1944

Parti de Pantin, un train, où s'entassaient 2400 femmes et hommes résistants déjà éprouvés par la détention et les tortures à la prison de Fresnes, ne peut franchir la Marne par le pont ferroviaire de Luzancy. C'est à pied, sous une chaleur de plomb, fermement encadrés par les SS et secourus au passage par de courageux riverains, que les déportés en partance pour Buchenwald et Ravens-

brück, gagneront un autre train de marchandises en gare de Nanteuil-Saâcy. 85 % ne reviendront pas. Le wagon mémorial restauré et aménagé devra permettre d'accueillir des scolaires et d'aider les générations futures à ne pas oublier. Le conseil municipal de Trilport a voté à l'unanimité l'octroi d'une subvention au comité du Mémorial du dernier convoi de déportation en Seine-et-Marne.

11 NOVEMBRE À TRILPORT

Jumelée avec Engen, une ville allemande du Bade-Wurtemberg, Trilport avait lancé une invitation à ses correspondants allemands à l'occasion de l'inauguration du Musée de la Grande Guerre

Côte à côte avec les membres du Comité de jumelage et des associations d'anciens combattants, ils ont participé à la cérémonie annuelle commémorant en France la fin des combats

de 1918. Au moment de l'appel des noms des morts trilportais, nombreux dans l'assistance étaient ceux qui, amis aujourd'hui, pensaient aux 290000 tués, Français et Allemands. «Tous les

hommes sont des frères...» : ces paroles de l'hymne européen ont marqué d'un point d'orgue cette émouvante cérémonie.



HAUT-DÉBIT À TRILPORT ?



Beaucoup s'interrogent sur leurs conditions d'accès à Internet dans notre commune... Aujourd'hui, la ville est desservie en 512 Ko/s, ce qui équivaut au plus bas niveau du haut-débit. Compte-rendu de la réunion publique du 22 novembre dernier.

Dans les années 2000, l'engagement du Conseil général a permis d'équiper l'ensemble du département en ADSL. Cette liaison haut-débit relie l'abonné à Internet en utilisant le réseau téléphonique classique, composé de fils de cuivre. Or, plus le signal se propage le long du fil de cuivre, plus il perd en intensité. Il faut donc installer des relais tous les 5 à 8 km pour assurer la continuité et la qualité du signal. Trilport se situe à plus de 5 km du central, d'où un débit moindre qui explique les difficultés que les utilisateurs rencontrent. Si ce débit était suffisant il y en aurait encore quelques années, l'augmentation de la taille des fichiers et le nombre d'utilisateurs à se partager la bande passante compliquent fortement l'utilisation au quotidien et interdisent quasiment tout usage professionnel (visioconférence, télé-médecine, travail à distance, développement du « cloud computing »...). Aujourd'hui, la technologie du fil de cuivre étant obsolète, ni les opérateurs ni les pouvoirs publics ne désirent investir dans l'amélioration de ces lignes ADSL, préférant se concentrer sur le déploiement de la fibre optique, qui a l'avantage de ne subir aucune perte d'intensité du

signal même sur de très grandes distances, et permet des débits bien plus élevés. C'est dans cette optique que le gouvernement a lancé le « programme national très haut-débit » (supérieur à 10 Giga-octets par seconde), avec l'objectif de raccorder tous les foyers avant 2025 à un tarif abordable. Le Conseil général a donc entrepris de bâtir sur tout le territoire départemental un réseau permettant ce très haut débit. Cette première étape est maintenant achevée, mais il reste la partie la plus coûteuse : le raccordement de chaque foyer. Des représentants d'Orange sont donc venus présenter cette technologie et expliquer leur intention d'investir 1 milliard d'euros de fonds propres. Des négociations sont en cours entre l'opérateur historique et la CAPM afin de définir la stratégie de déploiement de la fibre optique. Ces discussions devraient aboutir au premier semestre 2012. Les travaux devraient être réalisés en 8 ans à compter du premier coup de pelle.

La ville ne pourra donc bénéficier d'une montée en débit que par la fibre optique et vos élus feront tout pour que Trilport puisse être le plus rapidement raccordée.

■ Salon de la thermographie aérienne

■ Dans le cadre de ses politiques de développement durable et plus précisément dans la lutte contre le gaspillage énergétique, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a lancé, en 2010, une étude sur les déperditions de chaleur des bâtiments de nos communes, qu'ils soient publics (mairie, école...) ou privés (maisons, appartements). Ces pertes énergétiques, (faut-il chauffer l'extérieur?), sont dues généralement à une mauvaise, voire à une absence d'isolation des murs et toitures, ou à la mauvaise pose de portes ou de fenêtres.

Les mesures se sont déroulées en début d'année 2011 (de janvier à début mars), par temps clair, au petit matin quand la température extérieure est comprise entre -1 °C et +3 °C et que les habitants, encore présents chez eux, chauffent leur logement. La sonde infrarouge installée sur l'hélicoptère qui a balayé de manière méthodique le territoire intercommunal, a permis d'obtenir une image infrarouge en 256 couleurs simplifiée en 6 couleurs pour la facilité de lecture. Le bleu traduit une faible différence de température entre la toiture et l'air ambiant et donc une bonne isolation, tandis que des couleurs variant du jaune au rose, en passant par le vert et le rouge traduisent des pertes de chaleur de plus en plus importantes. L'intérêt de telles cartes réside dans la précision des points de déperditions permettant de repérer, avec l'aide de l'habitant, s'il s'agit d'une cheminée, d'une fenêtre, ou d'un défaut dans l'isolation du toit.

Une restitution s'est tenue à la mairie de Meaux du 24 au 26 novembre 2011. Muni d'une thermicarte de sa maison, chaque visiteur a pu visualiser l'état de son bâti et recevoir les conseils de la Maison de l'environnement (MDE), pour les travaux nécessaires et les matériaux les plus performants.

Pour la municipalité, ce fut l'occasion de prendre conscience des travaux urgents, voire indispensables, à entreprendre sur les bâtiments publics dont elle a la charge (tous sauf le collège), comme ceux de la toiture de la mairie réalisés depuis ; l'occasion également de contrôler la qualité des nouveaux ouvrages HQE (cantine de la Charmoye, gymnase, centre de loisirs). Ce fut également la possibilité de relever la température du sol au niveau du futur écoquartier pour chercher les zones les plus chaudes en vue de l'étude d'opportunité de son chauffage par géothermie.

Cette restitution sera réitérée sur la commune en 2012 et chacun pourra venir consulter la thermicarte de son habitation en prenant un rendez-vous en mairie.

Dernier appel à votre vigilance : Il n'y a aucune obligation légale de réaliser des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de votre habitation ; ni la mairie, ni l'intercommunalité n'ont mandaté d'entreprises à cet effet. Celles qui se présenteraient à ce titre cherchent à vous tromper.

■ Réunion publique sur les déchets

■ Le 14 avril dernier, le Comité 21 s'est rendu sur le site de retraitement de nos déchets basé à Monthyon. Une visite très instructive avec la découverte des fours d'incinération, de l'organisation du tri et de la valorisation des déchets et du compostage des déchets verts. Afin d'apporter cette information aux Trilportais, une réunion publique de présentation de la filière de gestion de nos déchets a été organisée le 13 décembre. Ce fut l'occasion de découvrir les différentes installations et surtout d'expliquer le tri des déchets, véritable enjeu économique.

Génération Trilport

Le groupe «Génération Trilport» souhaite à toutes les Trilportaises et à tous les Trilportais une très bonne et très heureuse année 2012. Comme vous l'aurez constaté, l'année 2011 n'aura pas été marquée par de grands bouleversements pour notre quotidien à Trilport ; une fois de plus, les promesses du Maire n'ont pas été tenues et rien n'a été fait pour résoudre les problèmes de stationnement en centre-ville, pas plus que les aménagements du quartier de la Mère-Grand, pourtant promis depuis des années! Les vœux du samedi 8 janvier, ont été un camouflet d'approximations, d'annonces sans lendemain par Jean-Michel MORER, de dédouanement de sa responsabilité et d'attaques à Jean-François PARIGI, Conseiller général au sujet de la déviation, sans lui donner la parole pour y répondre. Une belle leçon de démocratie... Les Trilportais doivent savoir que nous nous opposons au projet de construction de 500 logements environ, considérant que la priorité doit être donnée à la réfection complète du centre-ville et à l'entretien de l'existant. La circulation aux heures de pointe et l'absence de stationnement sont insoutenables, les commerces ferment les uns après les autres! Cependant, notre petit doigt nous dit que son projet «d'écoquartier» bat de l'aile...

J.-Luc Borderelle – Sébastien Chimot – Stéphane Valldeneu
Groupe Génération Trilport - sebastienchimot.unblog.fr/

TRIBUNE POLITIQUE

Agir que pour Trilport

Je fais suite au tract distribué par l'association URPT qui nous indiquait dans l'édito de son Président qu'il était l'initiateur d'une union de l'opposition et des deux groupes siégeant au conseil municipal. Je tiens à préciser que cette volonté est une initiative collective pour l'intérêt des Trilportais et non pas d'une seule et unique personne. En ce qui concerne le projet d'éco-quartier, le Maire nous a indiqué qu'il était prévu la construction de 600 logements au lieu des 300 initialement prévus. Nous estimons que ce projet est excessif car nous n'avons pas les structures nécessaires d'accueil pour près de 2500 personnes à Trilport. Et ce même sur une période de 10 ans. Il aurait été plus judicieux d'améliorer les conditions de vie et environnementales de nos administrés plutôt que de se lancer dans un tel projet «coûteux» pour la commune. De plus, nous restons toujours dans l'attente de la déviation de Trilport promise depuis de nombreuses années. L'année 2011 vient de passer son chemin en laissant la place à l'année 2012 avec sa propre destinée. Que cette année soit pour vous tous une année de travail, d'amour, de joie, de santé et de bonheur partagés avec celles et ceux qui vous sont proches.

Véronique Clerici/Éric Kraemer
<http://ekraemer.e-monsite.com>

L'AGENDA DU MAIRE

OCTOBRE

- Participation au Congrès départemental des maires de Seine-et-Marne, qui s'est déroulé à Melun,
- Réception, en compagnie de Nicole Bricq, Sénatrice de Seine-et-Marne, d'une délégation de postiers concernant l'organisation de la distribution du courrier,
- Réunion de travail avec les assistantes maternelles, la CAF et les services du Conseil général afin de présenter le Relais d'assistantes maternelles, son organisation et ses locaux,
- Intervention à l'école des Ponts sur l'incidence du Plan de déplacement urbain d'Ile-de-France, dans les transports quotidiens des habitants,
- Rendez-vous avec Gérard Bude, vice-président du Conseil général et président d'Aménagement 77, sur le développement des filières locales d'éco-matériaux et la création d'un télécentre à Trilport.

NOVEMBRE

- Réception de l'école d'Architecture de Marne-la-Vallée, (professeurs et des étudiants) ayant travaillé sur Trilport à l'occasion du partenariat nous liant à l'école, dans le cadre des ateliers citoyens.
- Signature d'un partenariat avec le président de CERQUAL (certification de qualité des logements) Antoine Desbarrière, dans le cadre de l'éco-quartier
- Participation au Congrès des maires de France, et au conseil d'administration de l'association des Petites Villes de France,
- Réunion au comité de bassin de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, à la Préfecture de région.

DÉCEMBRE

- Participation au Comité directeur des maires de Seine-et-Marne, audition des responsables régionaux d'Orange sur les projets de développement de la fibre optique dans le département ;
- Organisation avec le Conseil général d'une réunion citoyenne dans le cadre des « Rencontres de la Seine-et-Marne » ;
- Réunion de travail organisée à l'initiative de la mairie et du Sous-Préfet, avec la participation des services de l'État, d'EGRDF et de la CAPM sur le risque industriel en environnement à Trilport.

RENCONTRES SEINE-ET-MARNE



Dans le cadre des «Rencontres de la Seine-et-Marne», Vincent Eblé, président du Conseil général, a fait étape à Trilport, dans une salle des fêtes bien remplie

Après la projection d'un film d'interviews de Seine-et-Marnais, Vincent Eblé et son équipe ont pu échanger librement avec un public d'habitants et d'acteurs du territoire sur tous les sujets qui touchent à leur quotidien. Sujet abordé par beaucoup d'intervenants : la déviation de Trilport. Vincent Eblé a tenu à rappeler l'historique du dossier. En 2004, suite aux multiples interventions de Jean-Michel Morer, les services du Conseil général ont relancé une étude d'opportunité qui, après plus de deux ans de concertation, a abouti à une proposition de tracé acceptée par tous les partenaires. En 2007, le Conseil régional et le Conseil général ont voté le financement des études (4,3 millions d'euros) et en 2008, la déviation a été inscrite dans le projet de Schéma directeur régional d'Île-de-France (ou SDRIF). Depuis cette date, le dossier est resté bloqué ; l'État ayant refusé de valider le projet de SDRIF, du fait du « Grand Paris ». En août dernier, une proposition de loi déposée par la sénatrice, Nicole Bricq, donne cependant, sous certaines modalités, la possibilité de poursuivre des projets inclus dans le SDRIF.

Ces explications apportées, Vincent Eblé reconnaît l'importance de cet équipement mais fait remarquer que son montant estimatif (plus de 50 millions d'euros) équivaut au budget annuel que consacre le Département aux routes ou aux collèges. Il a souligné par ailleurs les difficultés financières rencontrées par les départements suite à l'envolée des dépenses sociales peu compensées par l'État. Pour faire aboutir le projet, il aura donc besoin de partenaires : Région et Communauté d'agglomération du Pays de Meaux.

Il a été également interpellé sur les problèmes liés au handicap et sur les moyens de la Maison départementale des Solidarités ainsi que sur les aides aux associations, le soutien à la politique culturelle et les problèmes de cohabitation entre collège et riverains, notamment à Trilport. Toute une série de questions ont permis de constater que, pour les habitants, la chaîne des responsabilités est souvent complexe à comprendre.

Pour conclure, Vincent Eblé a invité les participants à une réunion de restitution qui se déroulera au printemps prochain.

AGENDA

- **22 janvier 2012**
Galette académy du CAT
[salle des fêtes]
- **26 janvier 2012**
Réunion de quartier : zone A
[mini-club]
- **4 février 2012**
Don du sang
[salle des fêtes]
- **9 février 2012**
Réunion de quartier : zone B
[école de la Charmoye]
- **12 février 2012**
Concert
Conservatoire de musique du Pays de Meaux
[salle Saint-Exupéry]
- **25 février 2012**
Soirée antillaise
[salle des fêtes]
- **3 et 4 mars 2012**
Exposition
Club informatique de La Charmoye
[salle des fêtes]
- **8 mars 2012**
Réunion de quartier : zone C
[salle des fêtes]
- **10 et 11 mars 2012**
Exposition
Association des Philatélistes
[salle des fêtes]

PERMANENCES

Horaires et jours d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 18 h – Samedi de 9 h à 12 h

Tél. : 01 60 09 79 30

Fax : 01 64 35 04 31

Mèl : mairie@trilport.fr

Horaires et ouverture du Point-Emploi

Lundi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Mardi de 9 h à 11 h 30

Le point emploi est ouvert pendant les petites vacances scolaires.

Horaires et ouverture du CCAS

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Mardi de 9 h à 12 h – Jeudi de 14 h à 18 h

Vendredi de 9 h à 12 h

- **17 mars 2012**
Atelier citoyen
Pollution lumineuse
[salle Saint-Exupéry]
- **18 mars 2012**
Concours de belote
Amicale des Pêcheurs à la ligne
[mini-club]
- **24 au 26 mars 2012**
Exposition Jeunes Talents
[salle Saint-Exupéry]
- **1^{er} avril 2012**
Thé dansant
[salle des fêtes]
- **7 avril 2012**
Loto
UST Football
[salle des fêtes]
- **7 avril 2012**
Atelier citoyen
Biodiversité, ruches et vergers pédagogiques
[salle Saint-Exupéry]

MES POUBELLES

Collecte des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Collective sélective (bacs bleus)** : lundi
- **Ramassage des extra-ménagers**
18 janvier, 11 avril 2012

Ne sont pas collectés :

- **Les DTOD** (déchets de dangereux des ménages) : bouteilles de gaz, peintures, piles, réfrigérateurs...
- **La ferraille**
- **Les DDE** (déchets d'équipements électriques et électroniques) : téléviseurs, écrans d'ordinateur...
- **Les DIS** (déchets industriels spéciaux) : solvants, colles, goudrons...
- **Les déchets inertes** : gravats de démolition, équipements sanitaires, portes, fenêtres, éviers...
- **La vitrerie**

Pour les objets non collectés, rendez-vous au service de déchetterie dans la zone industrielle. Tél. : 01 60 24 75 70

Rappel : les poubelles sont interdites sur les trottoirs afin d'assurer la circulation et la sécurité des piétons

STATIONNEMENT

Problème de stationnement rue du Bout-Cornet

Lors de leur passage rue du Bout-Cornet, les agents de police municipale ont constaté à maintes reprises que les règles de stationnement applicables à cet endroit ne sont pas respectées par les automobilistes, ce qui provoque une gêne pour la circulation.

Cette rue est une zone à stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle, comme indiqué sur le panneau situé à l'entrée. Cela signifie que pendant la première quinzaine (du 1 au 15 du mois), vous devez stationner du côté des maisons portant un numéro impair, et du côté des numéros pairs pendant la deuxième quinzaine (du 16 au 31 du mois).

La police municipale compte sur le civisme de chacun afin que soient respectées les règles de stationnement dans cette rue.

DON DU SANG

Grâce à lui, je revis

Faites un cadeau rare et précieux! Venez donner votre sang à Trilport le samedi 4 février 2012 de 9h à 13h à la salle des fêtes. Pour information, vous pouvez donner votre sang si vous avez entre 18 et 70 ans. Nous vous attendons nombreux!

TRAVAUX

Demande de travaux

Tous les travaux effectués par des particuliers sur leur habitat, doivent faire l'objet d'une demande de travaux en mairie. Cette demande dépend de la nature et de l'importance des travaux ainsi que de la localisation du projet. Ces déclarations sont aussi valables pour les clôtures, abris de jardin de plus de 2 m² et ravalement de façades. De plus, toute installation technique nécessaire à la bonne réalisation des travaux sur le domaine public doit faire l'objet d'un arrêté municipal.

INCENDIE

Détecteurs de fumée

L'installation de détecteurs de fumée est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012 dans les domiciles et les locaux d'habitation pour les locataires.



**PME, PMI
ASSOCIATION**
Votre site internet
à partir de
399 €
TTC

Com'La Pub Pour devenir annonceur dans
le GINKGO, contactez nous !

30, Allée Jean Rostand - 77470 Trilport
Tél : 06.24.12.29.21 - Internet : www.comlapub.net



Agence Immobilière Gaillaguet
38, rue du Maréchal Joffre - 77470 Trilport
Tél : 01.60.25.15.74 Fax : 01.60.23.45.39

Des professionnels de confiance
www.agencegaillaguet.fr

LPVRD Terrassements
Canalisations
Démolition

Travaux Publics et Particuliers
29, rue Lafayette - 77122 MONTHYON
Tél. 01 64 34 66 14 - Fax : 01 64 36 19 94

www.allsportscommunication.fr



Le magazine de votre
sport et de tous les sports

Contactez Philippe au
06.24.12.29.21



INFOS

Dans le prochain Ginkgo

Nous remercions l'ensemble des personnes ayant répondu au questionnaire. Nous avons recueilli au total 67 questionnaires, ce qui représente près de 4 % des foyers. Nous sommes en train de les dépouiller et de les analyser, nous vous présenterons dans le prochain Ginkgo les résultats de l'enquête.

Nous vous annonçons aussi dans la prochaine édition le retour de l'état civil (naissances, mariages, décès) comme vous nous l'avez demandé.

2012



5000
trilportais,

5000
raisons
de croire
en l'avenir !

*Meilleurs
vœux à tous*

